



**CSE  
SNCF  
HOLDING**



# FOCUS

## CSSCT SÛRETÉ du 11/01/2024

Site de Noisy-le-Sec, Modifications du RA0037, plan d'action de la DZS MED, visite sanitaire de l'école nationale vétérinaire de Maisons-Alfort.



**URIEL  
Laura**

uriel.l@unsa-ferroviaire.org



**MAZERY  
Stéphane**

mazery.s@unsa-ferroviaire.org



**TROUCHOT  
David**

trouchet.d@unsa-ferroviaire.org



**SOMPROU  
Patrick**

somprou.p@unsa-ferroviaire.org

### ■ Information sur l'implantation

#### d'un nouveau site opérationnel sûreté à Noisy-le-Sec

Ce dossier fait suite à une première présentation datant de 2017, dans un dossier qui concernait l'action sociale.

Les agents visés occupent actuellement des locaux situés au 50 rue d'Alsace à Paris et effectuent déjà leurs missions sur le secteur de Noisy-le-Sec.

Dès leur recrutement, ils avaient connaissance de leur affectation future.

Les locaux sont neufs et sur une surface de 380 m<sup>2</sup>, pour 25 agents au total, dont un DPX et deux ADPX.

Un dojo est intégré au site. Les agents pourront l'utiliser en dehors des heures de service, à condition qu'une association soit créée (comme c'est le cas sur d'autres sites).

Les agents disposent de six places de parking, dont deux à destination des véhicules de service. Deux autres places sont également possibles, bien que pas encore aménagées. Si ce n'est pas suffisant, une convention pourrait être envisagée avec le parking EFFIA se trouvant à proximité



**Une visite de la CSSCT est prévue en 2024.**



■ Fédération UNSA-Ferroviaire  
56, rue du Faubourg Montmartre 75009 PARIS  
[www.unsa-ferroviaire.org](http://www.unsa-ferroviaire.org)

## ■ Information sur

### les modifications apportées au RA0037

Une modification importante a été faite et concerne l'inspection visuelle de bagages (IVB) dont la mise en œuvre ne nécessite plus le consentement préalable du propriétaire du bagage, à l'instar de ce que prévoit l'article 613-2 du CSI.

L'IVB sans consentement est désormais possible sur l'ensemble des emprises ouvertes au public, y compris dans les

couloirs qui traversent les gares qui n'appartiennent pas forcément à la SNCF.

L'accord du voyageur reste cependant nécessaire pour les cas de fouilles de bagages.

Il est à noter qu'une nouvelle application "NATINF" sera disponible sur le mobiSUGE pour communiquer l'infraction complète aux forces régaliennes.

## ■ Présentation du plan d'action

### à la suite de l'expertise du CSE concernant la DZS MED

Ce plan d'action fait suite à l'expertise votée en séance plénière de CSE, en juin 2023.

Les représentants du personnel étaient alertés d'une situation très dégradée sur cette DZS. C'est la raison pour laquelle, en plus de cette expertise, des droits d'alertes ont été déposés ultérieurement, les agents ne voyant aucune amélioration, et surtout faisant le constat d'une dégradation continue du climat social.

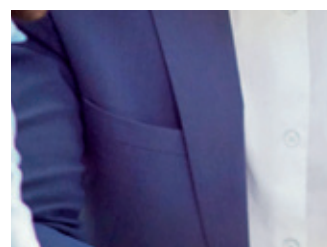
Bien que ce plan d'action ait le mérite d'exister, nous déplorons qu'il n'ait pas donné lieu à une co-construction, dans le cadre d'un groupe de travail issu de la CSSCT par exemple. Il n'y a pas eu à ce stade de vrais échanges, d'autant qu'en dehors de grandes lignes directrices, on ne voit pas dans le détail la déclinaison de l'orientation, et surtout ce qu'elle implique.

Le rapport d'expertise avait dégagé 20 axes d'amélioration sur lesquels la DZS devait travailler. Si nous faisons le constat que l'ensemble des préconisations sont incluses dans ce plan d'action, nous observons tout de même que les réponses apportées font la part belle aux nouvelles orientations voulues par le service.

#### **Au détriment des orientations de l'expertise ?**

Nous estimons que si la volonté de ce plan est de rectifier le tir, il doit remporter l'adhésion de tout le monde.

Notre délégation a insisté sur une mesure qui concerne en particulier les DPX ayant en gestion deux sites distants. L'articulation DPX/ADPX doit être optimale, et une partie de la charge de travail des DPX doit pouvoir être répartie aussi avec les ADPX.



Il faut faire en sorte que les ADPX soient plus nombreux pour assister le DPX dans les meilleures conditions.

Nous avons également insisté sur les rythmes et les organisations de travail, qui, couplés à une population vieillissante, génèrent de l'absentéisme.

Si ce plan d'action reste vivant et évolutif, il

doit s'accompagner d'un management de la production différent. La question du management de l'humain, à toutes les strates, doit être centrale et mieux adaptée si l'on veut que la production soit au rendez-vous.

**L'UNSA-Ferroviaire souhaite remettre l'humain au cœur des préoccupations de la DZS Med.**

## ■ Points divers : visite sanitaire

### de l'école nationale vétérinaire de Maisons-Alfort

Alors que les travaux d'agrandissement du chenil national sont achevés, c'est maintenant la visite annuelle de l'École nationale vétérinaire de Maisons-Alfort qui nous est présentée.

**Il s'agirait d'un satisfecit, puisque selon le rapport de l'École, la nouvelle infrastructure :**

- garantit le bien-être des animaux ;
- permet aux chiens de défense d'être dans des locaux plus adaptés qui prennent en compte le bien-être animal ;
- dispose de nouvelles courettes qui sont constituées de matériaux garantissant la fraîcheur pour les périodes de forte chaleur (tout comme elles permettent d'être chauffées si besoin) ;
- possède deux courettes supplémentaires (dans lesquelles les chiens peuvent être promenés en laisse ou libres) ;
- est dotée de systèmes d'enrichissements comportementaux.

Si, effectivement, on peut se féliciter d'avoir un outil performant pour nos chiens de défense, nous nous questionnons sur la cyno-détection. Le taux de réussite des dernières sessions de certification est bas. Sur les 12 passages, 3 réussites seulement...

L'effort remarquable et remarqué qui avait été fourni pour mettre à niveau les nouveaux équipages semble réduit à néant. Quand nous voyons l'énergie dépensée (à juste titre) pour avoir une activité cynophile de haut niveau, force est de constater que ce résultat est une source de démotivation et de remise en question, tant pour les éducateurs que pour les conducteurs de chien.

En mars 2023, nous avons évoqué la problématique de l'examen et de l'attitude des examinateurs avec le Directeur de la Sûreté. Une première action avait été engagée par la Direction de la Sûreté auprès des pouvoirs publics. C'est désormais les présidents de la SNCF et de la RATP qui ont adressé un courrier au ministère de l'Intérieur, dont on nous dit qu'il est "particulièrement incisif".



D'ores et déjà, la DGPN (Direction générale de la Police nationale) recevra nos responsables de la cyno-détection le 16 janvier. **À suivre...**

Nous avons aussi argumenté sur l'impossibilité de former in situ les équipages de manière continue, puisque la production prend le pas sur la formation. L'entraînement avec de la matière pure est trop épisodique, surtout en province. En ce sens, les binômes devraient être formés dessus à hauteur de 4h par mois au chenil national (pour la région parisienne). En province, s'il n'y a pas de conventions localement, les équipages seront formés au chenil national.







Les Moi(s)

UNSA

FÉVRIER • MARS

INSCRIPTION  
À LA  
NEWSLETTER  
FÉDÉRALE



2024

Contactez-moi(s) !



Abonnez-vous  
ici :



FÉDÉRATION  
UNSA-Ferroviaire

56, rue du Faubourg Montmartre  
75009 PARIS

federation@unsa-ferroviaire.org  
www.unsa-ferroviaire.org